

**Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Messieurs les anciens Chefs d'Etat,**

**Chers amis, collègues de l'Union africaine, des Nations unies,
des CER et des autres organisations partenaires,**

Mesdames et Messieurs

Je voudrais tout d'abord exprimer nos remerciements et notre reconnaissance à Son Excellence Idriss Deby Itno, Président de la République de Tchad, au gouvernement et au peuple Tchadiens pour leur chaleureux accueil dans cette belle ville de Ndjamena.

La retraite annuelle de l'Union africaine sur la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité est devenue un rendez-vous majeur de notre Union et une des pièces centrales de la réflexion stratégique par elle engagée sur les questions de l'heure. Le niveau de participation à la retraite, la qualité des intervenants et modérateurs, la diversité de leurs parcours intellectuels et professionnels et la richesse de leurs expériences sont le gage du succès de cette huitième édition qui se déroule, ici, en terre Toumaï.

Par-delà l'objectif de faire taire les armes en Afrique d'ici 2020, cette retraite se tient autour du thème d'un ordre mondial émergent, le multilatéralisme et l'Afrique, et se veut une contribution à une meilleure prise en compte des atouts et défis de notre Continent dans l'ordre international en pleine mutation.

Notre rassemblement, je le perçois comme un rendez-vous de vérité et de méditation, comme un exercice donnant libre cours à la vivacité

d'esprit et au sens critique et, pour reprendre une célèbre formule de l'ancien Président-poète Léopold Sedar Senghor, comme un rendez-vous du donner et du recevoir.

Dans la conduite de l'action qui est la nôtre à l'Union africaine, à savoir aider le continent à se bâtir un futur radieux dans un monde où dominant l'incertitude et la complexité, nous avons un besoin pressant d'échapper au piège de la routine et du court terme, ainsi qu'à la facilité des solutions prêt-à-porter.

Nous nous devons d'emprunter le chemin de la réflexion et de l'innovation, celui de l'élévation de la pensée et de la réhabilitation de la fonction d'intelligence.

La retraite qui nous rassemble ici remplit ainsi une fonction essentielle. Elle est appelée à se pencher sur un volet crucial de notre agenda: la paix et la sécurité. Je suis convaincu qu'elle saura soulever les bonnes interrogations sur la pertinence de nos approches et leur efficacité, entraîner les nécessaires remises en question en nous extirpant du confort de nos certitudes, et tracer des pistes pour l'avenir. Il s'agit, ce faisant, de faire en sorte que nos actions et efforts soient guidés par une profonde compréhension des urgences de l'heure, une réelle intelligence des situations dont nous sommes saisis et une anticipation des évolutions à venir.

Mesdames et Messieurs,

L'objectif fixé est clairement ambitieux – seules trois années nous séparent de la date fatidique de 2020. Le contexte actuel de défiance envers le multilatéralisme n'en rend la tâche que plus complexe.

Les institutions multilatérales telles que l'Union africaine, les Nations unies et les Communautés économiques régionales sont l'expression de la quête permanente de cadres appropriés de collaboration à l'échelle internationale et régionale, aux fins de relever les défis auxquels nous sommes collectivement confrontés, notamment en matière de paix et de sécurité.

Dans une logique positive et valorisante, le multilatéralisme protège les faibles du face-à-face solitaire avec les puissants. En agrégeant les intérêts des uns et des autres et en mettant en avant leur interdépendance, il construit le paradigme et les principes de la sécurité collective.

En se renforçant et en s'amplifiant par le biais d'un multiculturalisme mieux accepté et mieux vécu, il favorise l'expression d'un droit international plus juste, reflet fidèle de normes et de standards réellement partagés. Cette forme plus riche de multilatéralisme ne peut que renforcer la capacité des États et autres acteurs de la communauté internationale à relever avec succès les défis multiples qui assaillent notre planète, qu'ils aient trait au changement climatique, au terrorisme, à la criminalité transfrontière, à la pauvreté, aux endémies, aux catastrophes naturelles et aux déséquilibres découlant de formes sauvages de la mondialisation.

Mesdames et Messieurs,

S'il est indéniable que l'Afrique a, dans une certaine mesure, profité des effets positifs du multilatéralisme dans la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, il est tout aussi indiscutable que le nouvel ordre émergent soulève de sérieuses interrogations, en ce qu'il met

en péril les chances de progrès et de stabilisation du continent. Il est perçu comme ce qu'il est, à savoir un instrument au service des intérêts des plus forts de la planète.

L'ordre mondial émergent s'est en effet illustré par des actions politico-militaires unilatérales connues. Sont encore vivaces dans nos mémoires les interventions en Irak et, tout près de nous, en Libye.

Les incertitudes qui pèsent sur les Accords de Paris sur le changement climatique, la montée des populismes et les replis identitaires et autres qu'ils génèrent, les mesures de protectionnisme commercial prises par certains Etats, et les réductions récentes des contributions financières aux missions internationales de maintien de la paix et aux budgets de certaines agences onusiennes nous rappellent, si besoin était, que le multilatéralisme connaît une des plus graves crises de son histoire.

Cette crise nous interpelle. Elle interpelle en particulier l'Afrique, qui a fait du multilatéralisme et du respect du droit international un élément essentiel de son positionnement diplomatique.

Nous voilà donc obligés de réfléchir à ce qui peut être fait pour préserver l'approche multilatérale et en renforcer l'efficacité. Il y a un domaine où cette réflexion s'impose avec urgence: c'est celui du dispositif mondial de paix et de sécurité. Il n'est pas ici seulement question de prendre en compte nos contraintes budgétaires mentionnées plus haut, mais également de trouver des réponses appropriées à l'inadéquation de ce dispositif face aux nouvelles formes de violences et d'insécurité dans le monde.

Des formes novatrices de coopération régionale sont en train d'être expérimentées – ainsi, la force mixte multinationale pour le bassin du lac Tchad, la force conjointe du G5 Sahel – méritent l'appui entier de la communauté internationale.

Mesdames et Messieurs,

Il faut assurément autre chose que des appels incantatoires pour favoriser la coopération, en encourageant les liens d'interdépendance portés par le multilatéralisme, qui a été, à juste titre, investi de vertus positives et s'est constitué comme une valeur de référence pour la conduite des affaires internationales. L'Union africaine, première organisation multilatérale du continent, est fortement interpellée sur son rôle de chef de file pour l'Afrique face aux défis du nouveau multilatéralisme au 21^{ème} siècle.

La réforme en cours de notre Union est, nous l'espérons vivement, le chemin qui permettra de transcender nos faiblesses et de promouvoir des mécanismes et outils à même de permettre à l'Afrique de mener à bien l'Agenda qu'elle s'est donnée, en particulier dans le domaine de la paix et de la sécurité.

Dans cette quête, nous donnons priorité à la prévention. Plutôt que de se soumettre à un « déterminisme gestionnaire » des crises, faisons en sorte que nous réduisions les risques de leur éclatement. Il n'y a pas d'autre stratégie pour ce faire que l'amélioration de la gouvernance politique, économique, démocratique et électorale. La pauvreté, les injustices, les inégalités, les exclusions, les déficits des libertés, les violations des droits du citoyen sont parmi les causes principales de nos crises. Plus ils reculent, moins les crises naîtront.

Lorsque celles-ci naissent, une seule voie s'offre à nous : la recherche de solutions consensuelles au moyen de la médiation et du dialogue dans le cadre d'institutions multilatérales.

La voie des armes à l'horizon désormais bouché. Politiquement, éthiquement. Celle des réponses unilatérales à tout autant démontre son inanité.

On nous reproche souvent les limites d'une telle voie. Peu importe pourtant ses limites, elle est la seule praticable, la seule qui soit porteuse de solutions pérennes.

Je me réjouis, à cet égard, des avancées qui ont été enregistrées. Le Burkina, la Gambie, en Afrique de l'Ouest, sont des exemples emblématiques de l'efficacité de ces approches et de la pertinence des cadres d'action qu'offrent les organisations régionales. Les efforts entrepris ont rendu possible des transitions pacifiques qui ont mis les peuples de ces pays à l'abri de violences et destructions ravageuses.

Nos efforts se doivent d'être intensifiés pour qu'il en soit ainsi en RDC, au Burundi, en Somalie, en République centrafricaine, au Soudan du Sud, en Libye et au Mali. Dans tous ces pays, l'approche multilatérale fondée sur des principes universels offre les meilleures perspectives de solution, étant évidemment entendu que la spécificité des contextes locaux devra être prise en compte.

Dans toutes les situations de crises auxquelles nous faisons face à l'heure actuelle à l'échelle du continent, notre volonté demeure inébranlable pour mettre en œuvre les accords conclus et engager et

faire aboutir les dialogues politiques, là où ils sont bloqués, en vue d'assurer des évolutions apaisées dans des pays aux tissus sociaux abîmés par tant de déchirures. Je voudrais insister sur le rôle des femmes, principale victimes des conflits, mais elles sont aussi partie de la solution

Mesdames et Messieurs,

Un des principes cardinaux de notre philosophie veut que nous œuvrions à la recherche de solutions africaines aux problèmes africains. Cela est essentiel pour garantir l'appropriation, sans laquelle il ne saurait y avoir de paix durable. Mais ce principe ne doit pas être compris comme le prétexte aux déviances risqués et périlleuses.

Le principe de subsidiarité qui gouverne les rapports entre les Communautés économiques régionales et l'organisation continentale trouve ici son champ de prédilection.

Ce principe de subsidiarité interne à l'Afrique a vocation encore plus urgente à s'appliquer dans les rapports de l'UA et des Nations Unies.

De ce point de vue, je voudrais me féliciter de la signature en avril 2017 de l'accord-cadre de coopération en matière de paix et de sécurité entre nos deux organisations. Il s'agit maintenant de traduire dans les faits et la lettre et l'esprit de ce partenariat à travers une collaboration étroite entre nos représentants sur le terrain. Il s'agit aussi de l'amplifier à travers des arrangements plus larges incluant d'autres acteurs, y compris l'Union européenne, la Ligue arabe, la Francophonie, et l'Organisation de la coopération islamique.

En effet, le multilatéralisme c'est aussi et surtout la construction de partenariats stratégiques fondés sur la coopération loyale et les avantages politiques, réciproques qui en découlent sur le terrain. En l'absence des principes de loyauté, de respect et d'équité, le multilatéralisme cesse d'être un outil de paix et de progrès de l'Humanité pour se transformer en un insupportable carcan d'oppression et d'indignité.

Mesdames, Messieurs,

En parcourant la note de cadrage de notre retraite et au regard de la somme de sagesse et d'expérience assemblée dans cette salle, je ne peux qu'être confiant quant à l'issue de vos discussions.

Les questions et thématiques en discussion sont cruciales, et nos attentes grandes.

La tâche qui nous attend est immense. Il s'agit d'intensifier le plaidoyer en faveur d'un multilatéralisme fondé sur des partenariats stratégiques innovants et donc gagnant-gagnant, d'intensifier les efforts de résolution des conflits à travers des processus de médiation et facilitation plus inventifs et plus audacieux, et de promouvoir de nouveaux rapports de coopération et de subsidiarité féconde.

Je me réjouis à la perspective de vous entendre, de pouvoir échanger avec vous et de me ressourcer de votre immense savoir.

Je vous remercie de votre aimable attention.